



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

# Compte-rendu

Direction  
départementale des  
territoires

<b>Rédacteur</b>	Frédéric GUIBOURG
<b>Objet de la réunion</b>	Comité Local de suivi de la méthode nationale d'attribution des places d'examens au permis de conduire du Territoire de Belfort
<b>Date</b>	Mardi 12 Avril 2011
<b>Lieu</b>	DDT de Belfort
<b>Participants</b>	Monsieur Pierre TALON - Auto-école TALON – FNEC Monsieur Vincent EISEN – Auto-école EISEN – UNIC Monsieur Emmanuel CORBAT - Inspecteur des permis de conduire – UNSA Monsieur Jean-François RIDEY – Inspecteur des permis de conduire - FO Monsieur Frédéric GUIBOURG - Délégué à l'Education Routière – DDT Madame Françoise LONGET – Service de la Répartition - DDT
<b>Excusés</b>	Madame Pascale RICHARD – Préfecture du Territoire de Belfort Monsieur Romain COURTET - Chef du SITS

Service ingénierie  
des territoires,  
sécurité routière

Cellule éducation  
routière

## Ordre du jour : Bilan d'activité du 1er trimestre 2011

Conformément aux instructions ministérielles prévues dans la circulaire du 13 janvier 2006 relative à la méthode nationale d'attribution, Monsieur GUIBOURG ouvre la séance du comité local de suivi (CLS) en l'absence de Monsieur Romain COURTET.

### 1. Bilan d'activité du 1er trimestre 2011

Lors de la réunion du jeudi 17 février 2011 avec les établissements de la conduite, il a été convenu de transmettre aux membres du CLS, des nouveaux tableaux statistiques (places rendues, places non honorées, supplémentaires ...). Le recueil des données n'étant pas fiabilisé, les tableaux devraient être communiqués au prochain CLS.

En 2010, 17 jours d'examens supplémentaires B, soit 204 examens supplémentaires. A ce jour, pour 2011, aucun examen supplémentaire n'est prévu.

**Prochain comité local de suivi**  
**Le 11 octobre 2011 à 10 h 30**  
**Salle « La Charmeuse » - 7<sup>e</sup> étage**

Pour le chef du Service Ingénierie des Territoires Sécurité,  
Le Délégué à l'Education Routière,

Place de la Révolution  
Française  
B.P. 605  
90020 Belfort cedex  
téléphone :  
03 84 58 86 00  
télécopie : 03.84.58.86.99  
mél : [DDT@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:DDT@territoire-de-belfort.gouv.fr)

**Signé**

Frédéric GUIBOURG

## **ANNEXE : Questions diverses**

Lors de la réunion avec les différentes écoles de conduite du jeudi 17 février dernier, il a été convenu, qu'à tour de rôle, 4 établissements de la conduite participeraient aux questions diverses du CLS.

Monsieur GUIBOURG rappelle le rôle du CLS : il a vocation à suivre le dispositif d'attribution des places d'examen pour en améliorer le fonctionnement. Il a comme prérogative d'aider les établissements d'enseignement qui éprouveraient une difficulté particulière au regard de leur attribution de places.

### **1. Modification de l'organisation des examens théoriques**

En raison de nouvelles contraintes d'organisation, la périodicité des examens théoriques pourrait être modifiée. En effet, deux solutions sont possibles :

- soit 2 séances de 35 candidats le matin, toutes les semaines, jour à définir
- ou 2 x 2 séances de 35 candidats les matins, tous les 15 jours, jour à définir

Aucune des 2 propositions ne remporte d'adhésion totale. C'est pourquoi, Monsieur GUIBOURG effectuera un sondage auprès des autres écoles de conduite afin de connaître leur souhait.

### **2. Statistiques**

Monsieur GUIBOURG transmet à chacun les résultats par numéro d'agrément des écoles de conduite et par catégorie de permis B et ETG durant les 6 derniers mois (juillet à décembre 2010). Chacun en convient.

### **3. Courrier**

Monsieur GUIBOURG a préparé une ébauche de courrier au cas où un établissement de la conduite ferait une demande circonstanciée de places d'examen. Il rappelle les différents conditions à remplir (rendez-vous avec le délégué, progression du taux de réussite).

L'ébauche convient en majorité à l'assemblée. Sauf que Monsieur CORBAT fait remarqué qu'il serait peut-être bon de modifier au paragraphe « En acceptant... vos clients », « clients » par « candidats ».

Il est décidé que ce courrier sera signé par le délégué à l'éducation routière et non par les membres du CLS.

### **4. Document de synthèse**

Une étude sur l' « Analyse des activités et Enrichissement des Pratiques pédagogiques des Enseignants de la Conduite (EPEC) » a été transmise aux participants pour proposer des pistes de formations aux établissements.